



CTB



RAPPORT ANNUEL 2012

FONDS D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET CONSULTANCES

BEN0801511 - FAREC

1	APERÇU DE L'INTERVENTION.....	4
1.1	FICHE D'INTERVENTION	4
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE	4
2	CONTEXTE	5
2.1	CONTEXTE GENERAL	5
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	5
2.3	CONTEXTE HARMO.....	5
3	ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT	6
3.1	ÉTUDES	6
3.1.1	<i>État d'avancement des études.....</i>	<i>6</i>
3.1.2	<i>Analyse des études finalisées</i>	<i>6</i>
3.2	EXPERTISE.....	13
3.2.1	<i>État d'avancement de l'expertise</i>	<i>13</i>
3.2.2	<i>Analyse de l'expertise.....</i>	<i>13</i>
3.3	EXECUTION BUDGETAIRE	13
3.4	CRITERES DE QUALITE.....	14
3.5	GESTION DES RISQUES	15
4	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	16
4.1	PLAN D'ACTION.....	16
4.2	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	16
5	ANNEXES.....	19
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	19
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	21

ACRONYMES

AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
AIMS	Appui Institutionnel au Ministère de la Santé
BCD	Bureau de Coopération au Développement
CCNUC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CNB	Projet d'appui aux programmes de coopérants béninois, agent de promotion de l'intégration régionale par la communication linguistique
COP	Conférence des Parties
CS	Convention Spécifique
CTB	Agence belge de développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGB	Direction Générale du Budget
DGIFD	Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement
FAREC	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances
DTF	Dossier Technique et Financier
FDBB	Fonds de contrepartie dit Fonds de Développement Bénino-Belge
FEBB	Fonds d'Etudes Bénino-belge
GRD	Gestion axée sur les Résultats de développement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDAEP	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MS	Ministère de la Santé
PAEX	Programme d'Appui en Expertise à l'Etat béninois
PAMRAD	Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga
PAMR Mono	Projet d'Appui au Monde Rural dans le Département du Mono
PIC	Programme Indicatif de Coopération
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC)
Code de l'intervention	BEN0801511
Emplacement	Cotonou
Budget	491 538,13
Institution partenaire	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
Date de la Convention de mise en œuvre	CMO (19/08/2008)
Durée (mois)	60 mois
Objectif	L'objectif du Programme est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin d'une part en appui aux secteurs de la coopération belge et à la préparation du programme indicatif de coopération et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide.



1.2 Exécution budgétaire

Budget total (Euro)	Dépenses année 2012 (Euro)	Dépenses totales cumulées au 31/12/12 (Euro)	Solde (Euro)	Taux de décaissement total
Euro				
491 538,13	79 258,95	381 967,37	109 570,76	78 %
FCFA				
322 427 877	51 990 463	250 554 170	71 873 707	78 %

Le Fonds a été clôturé le 31/12/2012.

Une nouvelle Convention Spécifique relative au Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC), fusionnant le PAEX et le FAREC a été signée le 01/03/2013.

Le solde du FAREC a été transféré à ce nouvel instrument multisectoriel.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
 Moussiliatou ABOU YAÏ	 Michel FRANCOYS

2 Contexte

2.1 Contexte général

Depuis sa substitution au Fonds d'Etudes Bénino-belge (FEBB) à la suite de la signature de la Convention Spécifique (CS) entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin le 21 mars 2008, le Fonds d'appui à la réalisation d'études et de consultations (FAREC) a été placé dans une position de complémentarité aux autres interventions de la coopération en relation avec le principe de concentration sectorielle dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

Les ressources du fonds ont été ouvertes sans restriction aux secteurs prioritaires de la coopération bénino-belge au Bénin : le secteur agricole et le secteur de la santé, le secteur de la décentralisation, les thèmes transversaux que sont l'environnement, l'économie sociale, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les droits de l'enfant, la lutte contre le sida et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Le fonds a été quasiment épuisé en 2012 avec un taux d'exécution de 78%. Une nouvelle Convention Spécifique fusionnant le FAREC avec le Programme d'Appui en Expertise à l'Etat Béninois (PAEX) est en préparation et entrera en principe en vigueur en 2013.

Une étude portant sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin est en cours. Cette étude est réalisée en préparation de l'analyse externe des causes de l'insécurité alimentaire prévue dans le « cadre stratégique préliminaire du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA) ».

Les dépenses faites dans le cadre de cette étude seront à charge du nouveau fonds d'étude. En attendant, les dépenses faites dans le cadre de cette étude sont préfinancées par la Représentation de la CTB.

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le FAREC est géré en cogestion conformément à la CS du 21 mars 2008 et l'Echange de Lettre du 07 mars 2011. **Cette modalité d'exécution est jugée appropriée.**

Toutefois, en raison de la lenteur dans les procédures de passation des marchés publics, cette modalité ne garantit pas toujours la rapidité souhaitée dans la mise en place des expertises pour la réalisation des études et consultations identifiées. Pour palier cette difficulté et répondre aux besoins souvent urgents, le gestionnaire et le cogestionnaire du fonds conviennent d'accord parties de l'application de la plus efficace des deux procédures belge et béninoise.

2.3 Contexte HARMO

La procédure d'agrément des demandes soumises au financement du fonds permet au gestionnaire et au co-gestionnaire du fonds d'assurer la cohérence avec les interventions en cours. Les projets d'appui institutionnel au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Agriculture sont mis à contribution auprès des structures requérantes de ces Ministères sectoriels en termes d'appui à la rédaction des Termes de Référence (TdR) et au suivi de la mise en œuvre des demandes agréées par le fonds.

3 Analyse de l'état d'avancement

3.1 Études

3.1.1 État d'avancement des études

État d'avancement des études ⁷	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
1 Etude sur l'analyse des Programmes Indicatifs de Coopération bénino-belge		X			Réalisé
2 Etude sur l'état des lieux du système transfusionnel du Bénin		x			L'étude est achevée mais avait connu un certain retard lié au processus d'approbation et de validation
3 Impression et reliure du document de politique nationale de l'aide au développement		X			Réalisé
4 Multiplication "Guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion de genre dans les projets de sécurité alimentaire"		X			Réalisé
5 Etude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin			X		Cette étude est en cours et devra se terminer en janvier 2013. Elle connaît un léger retard en raison d'un cas d'accident de l'un des membres de l'équipe de consultants

3.1.2 Analyse des études finalisées

Titre de l'étude 1 :	Analyse des programmes indicatifs de la coopération bénino-belge
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	L'étude a été demandée par le Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP). Elle vise à préparer à travers une analyse approfondie du programme coopération bénino-belge mis en œuvre dans sa globalité, les éléments de repère devant guider la préparation d'un nouveau programme indicatif de coopération (PIC) pour la période 2013-2017.

⁷ A : En avance
 B : Dans les délais
 C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
 D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Titre de l'étude 1 :	Analyse des programmes indicatifs de la coopération bénino-belge
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>L'étude s'inscrit dans les travaux préparatoires à la définition du Programm Indicatif de Coopération (PIC) 2013-2017.</p> <p>Une restitution de l'étude a été faite dans le cadre de l'atelier d'appréciation du programme indicatif de coopération 2008-2011 organisée par la CTB. Cette restitution a permis d'analyser les forces, faiblesses, opportunités et avantages comparatifs de la coopération bénino-belge dans les deux secteurs d'intervention ainsi que la prise en compte des thèmes transversaux de la coopération.</p> <p>L'utilisation des résultats de l'étude dans le cadre des discussions sur le nouveau programme indicatif de coopération relève de la partie béninoise.</p>
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>L'étude a conforté l'orientation de la coopération dans les deux secteurs de la santé et de l'agriculture vers l'approche programme.</p> <p>Il est suggéré de poursuivre dans le secteur de l'agriculture : l'appui institutionnel au MAEP dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) ; l'appui au Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et au Fonds de Développement Communal (FADeC) affecté à l'agriculture ; la concentration sur les filières prioritaires actuelles de la coopération (riz, maraîchage et anacarde) et l'accompagnement des opérateurs privés des filières (Organisations Paysannes, Institutions de Financements) à un niveau plus stratégique et dans la durée afin d'avoir un impact ; le maintien du double ancrage de la coopération (volet institutionnel au niveau central et volet opérationnel dans les régions de concentration géographique).</p> <p>Au niveau du secteur de la santé les orientations actuelles sont également confirmées. il est proposé d'intégrer dans le futur programme l'appui aux mécanismes visant à améliorer la qualité des soins au niveau local ; l'alignement sur l'organisation nationale (lien Direction Départementale de la Santé, Zone Sanitaire et Ministère de la Santé), l'extension des actions à l'ensemble des Zones Sanitaires couvertes par une Direction Départementale ; le renforcement de façon autonome de la structuration de demande (mutuelle de santé, Régime d'Assurance Maladie Universelle).</p> <p>Au niveau des deux secteurs : Il est suggéré d'accorder une attention particulière au suivi évaluation et à la gestion axée sur les résultats de développement ainsi qu'aux thèmes transversaux de la coopération (genre, économie sociale, décentralisation, droit de l'enfant).</p>

Titre de l'étude 1 :	Analyse des programmes indicatifs de la coopération bénino-belge
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	Aucune difficulté particulière n'est signalée dans le déroulement de l'étude.

Titre de l'étude 2 :	Etat des lieux du système transfusionnel du Bénin
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	<p>Cette étude a été demandée par l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine (ANTS) du Ministère de la Santé. Il s'agit de réaliser un état des lieux complet du système transfusionnel national à travers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une analyse institutionnelle et organisationnelle exhaustive du système transfusionnel ; 2. une analyse des capacités fonctionnelles et opérationnelles de l'ANTS à répondre à sa mission décrite dans le décret N° 2009-698 du 31 décembre 2009 ; 3. une appréciation et un inventaire détaillé des différents appuis dont bénéficie le sous secteur de la transfusion sanguine au Bénin ; 4. une appréciation du système national de financement du sous secteur de la transfusion sanguine et la formulation de propositions d'amélioration du système dans une perspective de durabilité ; 5. la formulation des recommandations concrètes visant à améliorer la performance de l'ANTS dans une perspective de renforcement global du système de santé du Bénin sur une base durable de son financement.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>Les résultats de cette étude serviront à actualiser le plan directeur élaboré en 2007 mais également à affiner les orientations stratégiques de l'appui à la transfusion déjà déclinées dans le DTF additionnel de l'AIMS validé en juillet 2011. L'utilisation des résultats de l'étude pour l'actualisation du plan directeur du sous secteur de la transfusion sanguine relève du Ministère de la Santé et de l'Agence Nationale de Transfusion sanguine. Le Projet Appui Institutionnel au Ministère de la Santé (AIMS) contribue à la mise en œuvre des résultats de cette étude à travers son appui à l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine (ANTS) conformément à son Dossier Technique et Financier.</p>

Titre de l'étude 2 :	Etat des lieux du système transfusionnel du Bénin
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>Partant des principaux constats, les suggestions suivantes ont été formulées dans une perspective d'actualisation du Plan Directeur 2008-2012 du sous-secteur de la transfusion sanguine (TS) :</p> <p>Dans le court terme (2012-2013)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la Gouvernance dans le système et la reddition des comptes par les structures de Transfusion Sanguine (TS) ; 2. Assurer l'approvisionnement continu en réactifs et consommables ; 3. Renforcer les capacités techniques et managériales des responsables de l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine et des structures de Transfusion Sanguine ; 4. L'organisation de Table Ronde des PTFs et des actions de promotion du sous-secteur de la TS en direction du Parlement seront indispensables. <p>A moyen terme (2013-2015)</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Renouveler les équipements et les rendre disponibles en double si possible dans les structures de TS ; 6. Augmenter les ressources humaines qualifiées ; Asseoir un système de motivation crédible et efficace des ressources humaines ; 7. Valoriser et fidéliser les donateurs. <p>A long terme (2015-2020)</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Mettre en place des mécanismes pérennes de financement du sous-secteur ; 9. Construire des infrastructures qui respectent les normes internationalement admises en matière de transfusion sanguine ; 10. Concevoir et mettre en œuvre une véritable politique de communication et de promotion du don de sang, et de plaider auprès des PTFs pour mieux faire connaître le sous-secteur.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	<p>La principale difficulté liée à cette étude est le retard accusé. Mais celui-ci n'a pas eu d'impact majeur sur les résultats de l'étude et son utilisation.</p>

Titre de l'étude 3 :	Impression et reliure du document de Politique Nationale de l'aide au Développement (PNAD) et de sa plaquette
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	Cette prestation a été demandée par la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement (CAD) du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP). Le document vise essentiellement à améliorer la contribution de l'aide au développement économique, social et culturel du Bénin. Il sert de cadre d'orientation et de référence aux différents acteurs de développement au Bénin aux fins de garantir la synergie nécessaire dans les interventions et d'accroître durablement l'impact de l'aide au développement sur les conditions de vie des populations béninoises.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	Il est prévu la distribution du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement et de sa plaquette. Cette diffusion assurée par le Ministère du Développement se fera après le lancement officiel du guide qui n'est pas encore intervenu.
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	La valorisation du guide est à l'initiative de chaque intervenant. Il est attendu que son utilisation renforce la coordination de l'aide au développement et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	Aucune difficulté n'est à signaler.

Titre de l'étude 4 :	Multiplication "Guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion de genre dans les projets de sécurité alimentaire"
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	Cette prestation est demandée par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Le guide veut relever, de manière durable, le défi de concrétisation de l'approche transversale Genre dans les projets de Sécurité Alimentaire. Il a pour but de : 1. Créer les compétences pour intégrer de manière transversale le Genre dans les projets de Sécurité Alimentaire, pour l'ensemble d'une équipe de projet et de ses partenaires ; 2. Rendre l'équipe de projet et ses partenaires capables de donner un contenu concret au travail « Genre-sensible » au quotidien ; 3. Créer une culture d'échange et de partage d'informations et de savoir faire sur le Genre ; 4. Mettre en place un système d'apprentissage continu afin

Titre de l'étude 4 :	Multiplication "Guide pour la création durable de compétences pratiques d'inclusion de genre dans les projets de sécurité alimentaire"
	d'éviter la déperdition de connaissance lors de chaque départ d'un membre d'une équipe ; 5. Mettre en place un système de transfert de connaissance Genre maîtrisable par une organisation ou une structure de projet sans avoir recours à un consultant externe de façon récurrente.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	Le guide a été diffusé par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche à ses services déconcentrés (CeRPA). Des exemplaires du guide ont été également remis aux projets de la CTB et à l'Ambassade pour une large diffusion dans le milieu de la coopération.
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	La valorisation du guide est à l'initiative de chaque intervenant.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	Il n'y a pas eu de difficulté majeure liée à cette activité.

Titre de l'étude 5 :	L'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin.
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	Cette étude est demandée par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). L'objectif général est de procéder à des investigations générales du disponible dans le domaine de la sécurité alimentaire, de manière à mettre en évidence les zones d'insécurité et à faire ressortir la zone la plus vulnérable.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	Cette étude sera réalisée en préparation de l'analyse externe des causes de l'insécurité alimentaire prévue dans le « cadre stratégique préliminaire du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA) ».

Titre de l'étude 5 :	L'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin.
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>L'étude n'est pas encore achevée et les résultats ne sont pas encore disponibles. L'étude devra déboucher sur les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation de la sécurité alimentaire au Bénin est connue; les poches d'insécurité alimentaire sont répertoriées et classées sur le plan national ; - les diverses interventions sur le plan national dans le domaine de la sécurité alimentaire sont connues ; - les zones géographiques les plus vulnérables sont identifiées ; - une note conceptuelle présentant les grands axes pour la formulation d'un programme pour la sécurité alimentaire dans la zone définie est réalisée.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	<p>La seule difficulté est le retard lié à la réalisation de l'étude en raison d'une indisponibilité temporaire d'un des consultants.</p> <p>Il importe aussi de signaler que les dépenses faites dans le cadre de cette étude seront à charge du Fonds d'Etude et de Consultance (FEC) dont la CS n'est pas encore signée.</p>

3.2 Expertise

3.2.1 État d'avancement de l'expertise

Cette partie n'est pas applicable au FAREC. Au Bénin, le fonds d'étude est séparé du fonds d'expertise qui fait l'objet d'une convention spécifique à part.

3.2.2 Analyse de l'expertise

Cette partie n'est pas applicable au FAREC. Au Bénin, le fonds d'étude est séparé du fonds d'expertise qui fait l'objet d'une convention spécifique à part.

3.3 Exécution budgétaire

Le détail de l'exécution budgétaire pour l'année 2012 se trouve en annexe dans le rapport « Budget versus Actuels (y – m) ».

Le tableau suivant résume l'exécution au cours de l'année 2012.

Exécution de la programmation financière 2012 en milliers d'euros

	2012-Q1	2012-Q2	2012-Q3	2012-Q4	Total
Montant exécutée en euro	505,19	54 076,31	24 555,50	0	79 137,00
Montant exécutée en FCFA	331 383	35 471 734	16 107 352	0	51 910 469

Le montant total exécuté en 2012 correspond aux dépenses résumées dans le tableau ci-après :

Intitulé de la demande	Montant Approuvé (euro)	Montant exécuté (euro)
Requête de financement pour la réalisation de l'état des lieux du système transfusionnel au Bénin	26 983,00	11.620,99
Requête pour la multiplication et la diffusion du guide d'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire	3 049,00	1.257,70
Appel de fonds relatif à l'impression et à la multiplication du document de Politique Nationale de l'Aide au Développement	37 350,00	13.644,19
Requête relative à l'évaluation des programmes indicatifs de coopération de la coopération bénino-belge	61 895,00	55.379,09
Intérêt créditeurs (-)		-2 760,00
Total dépenses 2012	129 277,00	79.137,00

3.4 Critères de qualité

Critères	Note ²
Pertinence	A
Efficienc	B
Efficacit	B

² A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

3.5 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total ³	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Retard dans la signature du FEC qui limite la capacité de la CTB à répondre à de nouvelles demandes d'études	2012-Q4	Réputation	Faible	Moyenne	A	Approuver les nouvelles études à mettre à charge du FEC et en cas de nécessité (et après accord du bureau de coopération au développement auprès de l'Ambassade de Belgique) préfinancer en attendant la signature de la nouvelle CS	CTB	Jusqu'à la signature de la CS du FEC	Etude en cours sur la sécurité alimentaire préfinancée par la Représentation de la CTB Une seule demande introduite mais non encore approuvée	Repris par le FEC
Retard dans l'étude sur l'état des lieux de la sécurité alimentaire – risque de dépassement de la durée contractuelle	2012-Q4	Réputation	Elevée	Faible	B	Prolongation de la durée de l'étude sans incidence jusqu'à fin janvier 2013 au plus tard	CTB	immédiat	Contrat prolongé	Repris par le FEC

³ A : risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C&D : Réduire le risque

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Gestion axée sur les résultats dans les opérations financées à charge du Fonds d'études et d'expertises afin d'assurer un meilleur suivi des effets et impacts du fonds	SMCL juillet 2012	CTB	En continu

4.2 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
1. Etude relative à l'analyse des programmes indicatifs de coopération	
1.1. La Coopération bénino-belge constitue une coopération relativement ancienne disposant d'un ancrage historique sur le terrain lui procurant une certaine légitimité et un capital de connaissances.	CTB, Ministère du Développement
1.2. Dans sa mise en œuvre, on observe une « rationalisation » croissante par la réduction du nombre de secteurs, mais aussi, de par la combinaison entre interventions au niveau des ministères et projets de terrain (PIC-3, cf. tableau ci-après), un double ancrage original entre l'opérationnel et l'institutionnel.	CTB, Ministère du Développement
Au niveau du secteur agricole	CTB, Ministère de l'Agriculture
1.3. Une contribution importante (AIMAEP) à l'élaboration d'un cadre de référence (PSRSA) aligné aux politiques régionales (ECOWAP) ainsi qu'à la réorganisation du ministère, mais un leadership du ministère à renforcer et de nombreux éléments à rendre opérationnels (rôle des structures déconcentrées ; articulation avec les communes ; arrimage des dispositifs de financement – FNDA -, etc.).	
1.4. Des référentiels terrains utiles aux réformes institutionnelles ainsi qu'à l'harmonisation de l'APD (exemple du PAMRAD pour le FNDA sur la question des instruments financiers ; PAPDC pour FADEC).	
1.5. Une contribution à l'intégration du développement agricole comme un des axes d'intervention des Programmes de Développement Communal.	
1.6. Le développement d'un référentiel technico-économique qui a, cependant besoin d'être capitalisé pour influencer positivement les stratégies de développement agricole, au profit des projets et programmes à venir.	

Enseignements tirés	Public cible
<p>Au niveau du secteur de la santé En synthèse, la mission note comme bilan de ces différentes interventions :</p> <p>1.7. Des indicateurs de santé encore stagnant, malgré les investissements importants dans l'amélioration de l'offre de soins.</p> <p>1.8. Un financement qui repose pour beaucoup sur les ménages ; d'où l'enjeu des questions afférentes à la mutualisation (organisation de la demande) et aux fonds de gratuité (face à l'indigence).</p> <p>1.9. Un leadership plus marqué avec des politiques sectorielles (PNDS) et un dispositif de coordination des PTF (COMPACT). Il semble subsister des divergences d'approches entre acteurs sur COMPACT et la Plateforme de renforcement du système de santé, avec une relance du COMPACT par rapport à la mise en œuvre de la Plateforme.</p> <p>1.10. Au niveau opérationnel, d'importantes améliorations sont constatées dans l'infrastructure et l'équipement de l'offre de soins dans les départements, mais il existe un risque de développement des ZS à deux vitesses.</p> <p>1.11. Enfin, demeure une difficulté à croiser l'organisation de la pyramide sanitaire et la dynamique de la décentralisation.</p>	<p>CTB, Ministère de la Santé</p>
<p>2. Etude relative à l'état des lieux du système transfusionnel du Bénin</p>	
<p>Principales Forces du sous-secteur de la TS au Bénin</p> <p>2.1. L'ANTS, instance dirigeante du sous-secteur jouit d'une autonomie financière et de gestion vis-à-vis du Ministère de la Santé.</p> <p>2.2. Le personnel existant est bien formé.</p> <p>2.3. L'organigramme de l'ANTS est bien établi. Plusieurs directions et services sont prévus pour faire face aux défis du sous-secteur.</p> <p>2.4. Il existe des normes et procédures en matière de production de sang, de sécurité transfusionnelle et de qualité de l'offre du sang.</p> <p>2.5. Tous les CDTs disposent de l'équipement et du matériel technique minimum pour une production de qualité du sang et de ses dérivés.</p> <p>2.6. Des ressources financières existent pour appuyer et subventionner les activités du sous-secteur y compris le perfectionnement du personnel.</p> <p>2.7. Le sous-secteur est soutenu en amont dans la communauté par des bonnes volontés qui donnent régulièrement le produit sanguin (la matière première). Il s'agit ici de partenaires sociaux appelés donateurs bénévoles de sang qui sont indispensables pour le système. Ils ont besoin d'être mieux soutenus et plus valorisés.</p>	<p>AIMS, CTB, Ministère de la Santé</p>

Enseignements tirés	Public cible
<p>Les principaux points à améliorer sont :</p> <p>2.8. Les ressources humaines qualifiées sont insuffisantes à tous les paliers, du niveau central aux structures de Transfusion Sanguine.</p> <p>2.9. Il n'existe pas de mécanismes d'incitation et de motivation du personnel à la performance.</p> <p>2.10. Les prestataires de soins de santé, utilisateurs des produits sanguins n'ont pas les connaissances requises en matière de transfusion sanguine et procèdent à des prescriptions abusives de sang total au détriment de dérivés sanguins souvent plus indiqués.</p> <p>2.11. Les infrastructures ne respectent pas les normes en la matière et varient d'un département à l'autre.</p> <p>2.12. L'inventaire des équipements donne le constat d'un plateau technique inadéquat dans la majorité des Poste de Transfusion Sanguine et Banque de Sang.</p> <p>2.13. Le système manque cruellement de moyens roulants pour effectuer les collectes et les supervisions.</p> <p>2.14. Des ruptures de réactifs et consommables sont régulièrement observées.</p> <p>2.15. Les créneaux du système ne sont pas maîtrisés, et les structures de TS démontrent une performance insuffisante en matière de prélèvement des poches de sang et de production de Produits Sanguins Labiles.</p> <p>2.16. Il existe un « marché informel » de réactifs et consommables et de poches de sang.</p> <p>2.17. Les financements du sous-secteur ne sont pas sécurisés et dépendent en majorité de l'aide extérieure.</p> <p>2.18. L'amortissement et la maintenance des infrastructures, équipements et matériels.</p> <p>2.19. La pérennisation des interventions ne semble pas être une priorité.</p> <p>2.20. Le sous-secteur ne dispose pas d'une politique de communication efficace pour accroître sa visibilité et mobiliser suffisamment de ressources financières.</p>	<p>AIMS, CTB, Ministère de la Santé</p>

5 Annexes

5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801511											
Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations											
Project Title : K05											
Budget Version : EUR											
Currency : Year to month - 31/12/2012											
YAM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing											
Status	Fin Mode	Amount	2012				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			Q1	Q2	Q3	Q4					
A FONDS NON ALLOUES											
01	Fonds non alloués	-8.219,26	407,19	-1.067,37	-987,62	-709,68	4,57	-2.760,41	-2.353,22	-5.666,04	29%
01	Fonds non alloués	-8.219,26	407,19	-1.067,37	-987,62	-709,68	4,57	-2.760,41	-2.353,22	-5.666,04	29%
01	Fonds non alloués	-8.219,26	407,19	-1.067,37	-987,62	-709,68	4,57	-2.760,41	-2.353,22	-5.666,04	29%
B. Expenses / Expenses											
01	Domaine / Secteur (nom)	490.617,78	302.423,19	1.572,57	55.064,23	25.265,17	117,38	82.019,35	384.442,54	106.175,24	78%
01	Etude / Expertise	490.617,78	302.423,19	1.572,57	55.064,23	25.265,17	117,38	82.019,35	384.442,54	106.175,24	78%
01	Etude / Expertise	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
02	Etude de l'utilisation du	15.237,28	5.612,06					5.912,06	9.325,22	9.325,22	39%
03	Etude des flux financiers et	16.161,29	12.735,67					12.735,67	3.426,62	3.426,62	79%
04	Appui à la politique	16.845,62	16.845,62					16.845,62	0,00	0,00	100%
05	Analyse institutionnelle	29.056,78	50.597,83					50.597,83	-21.541,05	-21.541,05	174%
06	Etude pour	20.000,00	19.576,30					19.576,30	423,70	423,70	98%
07	Assistance technique pour	4.878,37	4.878,37					4.878,37	0,00	0,00	100%
08	Audit organisationnel des	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
09	Audit organisationnel des	37.043,40	36.678,89					36.678,89	370,51	370,51	98%
10	Etude étiologique sur le	20.000,00	20.000,00					20.000,00	0,00	0,00	100%
11	Marché de service relatif à	24.090,00	24.090,00					24.090,00	0,00	0,00	100%
12	Atelier départementaux de	54.907,00	39.745,90					39.745,90	15.161,10	15.161,10	72%
13	Détermination du mode de	20.000,00	19.270,00					19.270,00	730,00	730,00	96%
REGIE											
		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
	COGEST	491.538,13	302.830,38	505,19	54.076,31	24.555,50	121,95	79.250,95	382.083,32	109.448,61	76,90
	TOTAL	491.538,13	302.830,38	505,19	54.076,31	24.555,50	121,95	79.250,95	382.083,32	109.448,61	76,90

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801511

Project Title : Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations

Version : K05

Currency : EUR

Y/M : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

Year to month : 31/12/2012

Status	Fin Mode	Amount	2012				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			Q1	Q2	Q3	Q4				
14	Elaboration de la politique	0,00	0,00				0,00	0,00	7%	
15	Mission d'appui à	5.010,04	7.421,83				7.421,83	1.588,21	82%	
16	Etude socio économique	0,00	0,00				0,00	0,00	7%	
17	Etude de repérage et de	25.000,00	0,00				0,00	25.000,00	0%	
18	Etude des cadres de base	0,00	0,00				0,00	0,00	7%	
20	Mise en place d'un logiciel	0,00	0,00				0,00	0,00	7%	
21	Enquête sur les	34.043,00	34.041,87				34.041,87	61,13	100%	
22	Etude sur l'état des lieux de	26.983,00	0,00	11.620,99	117,38	11.738,37	11.738,37	15.244,63	44%	
23	Etude sur l'analyse des PIC	61.895,00	0,00	1.572,57	53.606,53	55.379,09	55.379,09	6.515,91	89%	
24	Participation du Bénin à la	15.000,00	10.827,85				10.827,85	4.372,15	71%	
25	Multiplication "garde pour la	3.043,00	0,00	1.257,70		1.257,70	1.257,70	1.781,30	41%	
26	Impression et relecture du	37.350,00	0,00		13.644,19	13.644,19	13.644,19	23.705,81	37%	
27	Etude préliminaire sur l'état	20.000,00	0,00				0,00	20.000,00	0%	
RESERVE BUDGETAIRE		5.133,61	0,00				0,00	9.139,61	0%	
01	Réserve budgétaire	9.139,61	0,00				0,00	9.139,61	0%	
02	Réserve budgétaire	1.007,20	0,00				0,00	1.007,20	0%	
03	Réserve budgétaire	961,98	0,00				0,00	961,98	0%	
03	Réserve budgétaire	7.170,43	0,00				0,00	7.170,43	0%	
REGIE		0,00	0,00				0,00	0,00	7%	
COGEST		491.538,13	302.830,38	505,19	54.076,31	24.555,50	79.259,35	382.069,32	109.448,61	78,00
TOTAL		491.538,13	302.830,38	505,19	54.076,31	24.555,50	79.259,35	382.069,32	109.448,61	78,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801511 Printed on 01/12/2012 page: 2

5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

Décision à prendre		Période d'identification		Timing		Source		Acteur		Action		Suivi			
Décision à prendre		Période d'identification		Timing		Source		Acteur		Action(s)		Suivi			
Veiller à la mise en œuvre des modalités d'exécution du FAREC à travers l'opérationnalisation du processus de validation des requêtes tel que retenu lors de la SMCL de février 2010.		Février 2010		Non spécifié		SMCL		MDAEP CTB		Elaborer et soumettre un manuel de procédure à la SMCL		Février 2013 CTB Manuel de procédures élaboré		Exécuté	
Poursuivre la sensibilisation des ministères sectoriels à l'utilisation du FAREC et au besoin organiser une autre réunion d'information à cet effet		Mars 2011		En continu		Non spécifié		MDAEP CTB		Organiser des réunions de sensibilisation		En continu MDAEP CTB		Repris par le FEC	
Tenir plutôt dans l'année la SMCL d'approbation des rapports annuels du FAREC et du PAEX		Juillet 2012		Non spécifié		SMCL		MDAEP CTB		Fixer la date de la SMCL en Q1 de chaque année		En continu MDAEP CTB		Repris par le FEC	
Assurer un meilleur suivi des résultats des études et expertises auprès des institutions bénéficiaires		Juillet 2012		Non spécifié		SMCL		MDAEP CTB		Elaborer des outils de suivi		En continu MDAEP CTB		Repris par le FEC	